

Un grand merci à M. Pierre MICHAUD qui a bien voulu nous confier l'histoire de la CUMA de Landrais. Il a écrit ce texte en 1989 à l'occasion du repas des sociétaires, lors de la dissolution de cette coopérative.

Historique de la Société de Battage et de la CUMA de LANDRAIS 1912 – 1989

C'est en 1912 que la Société de Battage de Landrais a été formée, le 16 mai 1912 à six heures du soir exactement. Il y avait 45 membres présents. Ont été élus :

Président : GIRERD Léon Vice-Président : AYMOND Fulbert
Secrétaire : MASSON Maxime Trésorier : DAVIAUD Léon

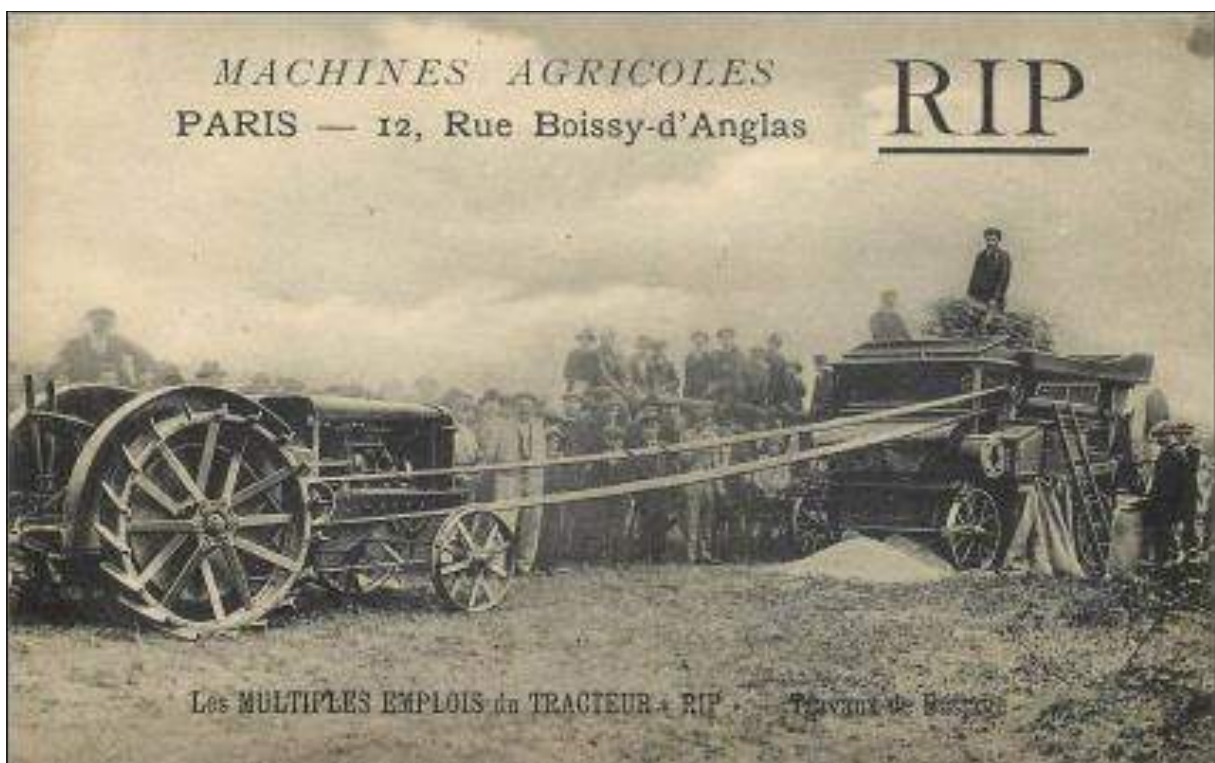
A la suite de cette formation, il a été acheté une batteuse et une locomobile pour faire les battages. En 1919, M. Fulbert AYMOND fut élu Président de la société, en remplacement de M. Léon GIRERD. C'est cette même année que fut acquis le bâtiment où logeaient les machines à battre, et où l'on a fait plus tard le stockage des céréales. Ce bâtiment a été acquis pour la somme de trois mille francs.

En 1920, les hommes qui suivaient les machines gagnaient douze francs par jour.



Locomobile et batteuse

En 1921, il fut décidé de remplacer la locomobile par l'achat d'un tracteur RIP. Il y avait une participation de l'ETAT pour l'achat du tracteur. La locomobile a été vendue à M. Poyio d'ORTIE dans les Basses Pyrénées le 11 mars 1921, pour la somme de onze mille francs. Et puis le tracteur a été acheté le 5 avril pour le prix de vingt-trois mille deux cent francs payable en trois versements avec six mois de garantie de marche.



Le prix du battage demandé aux sociétaires était de un franc trente par hectolitre de grain, le prix du labour était fixé à sept francs du journal.

La Société de Battage avait alors pris le nom de Société de Battage et de Motoculture.

En 1924, pour des raisons personnelles, M. Fulbert AYMOND démissionne de la présidence, il est remplacé par M. Victorien LUNEAU.

En sept ans, les hommes qui suivent les machines ont doublé leurs salaires : ils gagnent vingt-cinq francs par jour.

En 1928, le 22 avril, M. Léon GIRERD est à nouveau élu Président. En remplacement du prix du battage à l'hectolitre, le principe du prix de battage à l'heure est retenu.

En 1929, tout le bureau donne sa démission.

Monsieur AYMOND est à nouveau élu

En 1930, c'est M. LUNEAU qui est réélu Président. L'heure de battage est à 66 francs.



En 1931, le tracteur RIP est hors d'usage. Après discussion et vote de l'assemblée générale, il est fait appel aux entrepreneurs de battage. Après avoir reçu les offres de services de ces divers entrepreneurs, la société décide de faire affaire avec M. Siméon GOY pour la campagne de 1932.

En 1933, c'est M. BOHOME du GUA qui fait les battages et les fera pendant plusieurs années.

En 1935, la société a décidé de faire le stockage des céréales et prend ainsi la dénomination de Coopérative de Battage et de Stockage.

En 1938, le bureau est totalement renouvelé. Sont élus :

Président : MICHAUD Raymond Vice-Président : MOREAU Georges

Secrétaire : AYMOND Camille Trésorier : FORT René

Et puis vint la guerre de 1939 à 1945. Là, pendant cette période, il n'y a pratiquement pas eu de changement. M. TROUVE a été nommé gérant de la Société de Battage et de Stockage en 1942.

En 1945, M. Raymond MICHAUD est nommé Directeur de la Coopérative, M. MOREAU Georges est élu Président en 1946. Cette année là, c'est M. RENO qui fait les battages avec son propre matériel.

En 1947, la Société reprend les battages à son compte avec le tracteur de M. Maurice LUNEAU en location.

En 1949, le conseil d'administration décide l'achat d'un tracteur, marque ROBUSTE diesel 35 CV – Prix du tracteur 175 000 francs.



En 1951 et les années suivantes, il manque de plus en plus de sociétaires aux réunions et c'est là, de 1955 à 1960 que l'on commence à voir apparaître de plus en plus les moissonneuses-batteuses. Les sociétaires achètent leur propre moissonneuse-batteuse, ou ils font faire leurs moissons par des entrepreneurs.



Et en 1963, la Société cesse presque toute activité. Elle est transformée en CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole). Cette CUMA a fonctionné à peu près bien pendant une dizaine d'années. Et puis nous nous servions de moins en moins du matériel qui devenait vieux et nous ne l'avons pas remplacé. C'est ainsi que nous avons été contraints de dissoudre cette coopérative en vendant le bâtiment qui menaçait de tomber en ruine, et en vendant aussi le vieux matériel. 1988, ces ventes ont produit la somme de 31 500 francs. Cet argent acquis, nous voulions en faire profiter une ou plusieurs associations de la commune, mais cela n'a pas été possible : il fallait en faire don à la Fédération Départementale des CUMA, ou l'employer ou le dépenser nous-mêmes.

C'est ainsi que le Conseil d'Administration a décidé de rembourser les parts sociales à tous les anciens sociétaires connus et de faire pour ceux qui étaient intéressés, un déplacement d'étude au salon de la machine agricole à Paris.

En mars 1989, 22 de nous ont fait ce déplacement par car. Puis avec l'argent qui restait, nous avons décidé, pour tous ceux qui n'avaient pu aller au salon de la machine agricole, de leur offrir un bon repas au restaurant.